

BUREAU SYNDICAL DU 6 MARS 2017

Délibération 2017_03_06_001B Programmation des travaux

	Montant total HT €	Charge du SIEL €
Renforcement et extensions	972.410	800.995
Eclairage public	695.379	102.021
Esthétique	366.789	91.911
Sécurisation	1.209.360	1.159.419
Réseau Fibre Optique	33.820.756	17.510.256
Bornes de charge	28.628	14.312

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent cette liste de travaux.

Délibération 2017_03_06_002B Etudes et réalisations énergétiques

	Montant total HT €	Charge du SIEL €
Etudes et Réalisations Energétiques	87.515	83.015

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent cette liste de travaux.

Délibération 2017_03_06_003B Lancement d'une expérimentation en télétravail

L'organisation et le mode de fonctionnement du télétravail ainsi que son application possible au SIEL, permettent de lancer une expérimentation sur trois postes définis au sein du Syndicat.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, valident la mise en place de l'expérimentation.

Délibération 2017_03_06_004B Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

Le Syndicat peut proposer un CAE pour exercer les fonctions de chargé d'assistance aux usagers dans le cadre du projet THD42.

Les membres du Bureau, à l'unanimité décident de créer un poste de chargé d'assistance aux usagers dans le cadre du dispositif CAE, précisent la durée du contrat, soit 12 mois (6 mois minimum) renouvelable dans la limite de 24 mois, indiquent que la rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail, autorisent le Président à signer toutes pièces à intervenir.

Délibération 2017_03_06_005B Avenant n°2 au contrat d'assurance prévoyance à adhésion facultative avec la MNT pour les agents du SIEL

Afin de pérenniser le contrat en cours, il est proposé une hausse tarifaire de 5% validée par l'avenant n°2 audit contrat.

Les membres du Bureau, à la majorité et une abstention, retiennent la hausse tarifaire de 5%, valident l'avenant n°2 et autorisent le Président à signer toutes pièces à intervenir.

Délibération 2017_03_06_006B Commission Consultative Paritaire « Energies » désignation de 3 membres

Suite à la recomposition des territoires intercommunaux et de la fusion de communautés, de nouveaux élus à cette Commission ont été nommés, portant à 20 le nombre de représentants des

EPCI, aussi pour respecter l'équilibre, le SIEL a désigné 3 membres du Bureau : Mme DELABRE, Mme DESJOYAUX et M. ROCLE.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, valident cette désignation.

Délibération 2017_03_06_007B Lancement du marché de raccordement fibre optique

Afin de répondre aux attentes des territoires, le marché de raccordement fibre optique sera à nouveau lancé pour 3 ans à partir de juin 2017.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent ce lancement et autorisent le Président à signer le marché ainsi que toutes pièces à intervenir.

Délibération 2017_03_06_008B Constitution d'un groupement de commande travaux d'aménagement de la rue Edouard Martel - St Thomas la Garde

Un groupement de commande pour la réalisation de travaux à St Thomas la Garde est constitué entre le SIEL, la CA Loire Forez et le Syndicat des Eaux de la Vidrezonne.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent le SIEL à être membre de ce groupement, approuvent la convention constitutive de ce groupement et autorisent le Président à signer toutes pièces à intervenir. Ils désignent M. Georges ROCHETTE pour représenter le SIEL, si nécessaire, lors de la CAO du groupement.

Délibération 2017_03_06_009B Programme d'interconnexion commune de Marllhes : avenant à la convention de vente de chaleur

Suite à la mise en place de deux chaufferies bois et l'interconnexion des deux réseaux de chaleur avec une gestion financière du Syndicat, une convention a été établie entre Marllhes et le SIEL. Le nombre de clients réseaux pouvant évoluer, cette convention pourra faire l'objet d'avenants.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent le Président à signer les avenants liés à la Convention de vente de chaleur entre le SIEL et la commune de Marllhes.

Délibération 2017_03_06_010B Programme d'interconnexion commune de Marllhes : transfert de chaufferie

Il s'agit d'une régularisation comptable visant à transférer dans l'actif du SIEL, la première chaufferie.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent les dispositions du procès-verbal lié au transfert de chaufferie de la commune de Marllhes et autorisent le Président à le signer.

Délibération 2017_03_06_011B Convention SIEL - ENEDIS relative à la cartographie à grande échelle des ouvrages de distribution publique d'électricité

Cette convention formalise les pratiques existantes et l'application de la réforme « anti- endommagement » et permet de définir les modalités d'échanges de plans et données cartographiques pour l'exécution des missions respectives du SIEL et d'ENEDIS.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent les dispositions de cette convention et autorisent M. le Président à la signer.

Délibération 2017_03_06_012B Convention SIEL - ENEDIS relative à l'utilisation du service « extranet carto »

Afin de patienter jusqu'à la mise en place effective des fonds de plan mutualisé (PCRS), une convention est établie entre le service « Extranet Carto » d'ENEDIS et le SIEL.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent cette Convention et autorisent M. le Président à la signer.

Délibération 2017_03_06_013B Adhésion du SIEL à Inter Forêt Bois 42 (IFB42)

Afin de développer des synergies entre IFB42 et le SIEL, il est proposé une adhésion du Syndicat à cette structure et la désignation de deux représentants du Bureau du SIEL auprès du Conseil d'Administration de cette dernière.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, valident l'adhésion du SIEL à IFB42, désignent M. Leyreloup, délégué titulaire et Mme Thivant, déléguée suppléante, auprès du Conseil d'Administration de l'association et autorisent le Président à signer une convention de partenariat entre les deux structures.